

BULLETIN  
D'INFORMATION  
ÉLECTRONIQUE  
MENSUEL

d'Apprentissage  
et de garde de la  
petite enfance

MARS 2025

[Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants](#)

[Pleins feux sur la réussite](#)

[Annonces et rappels](#)

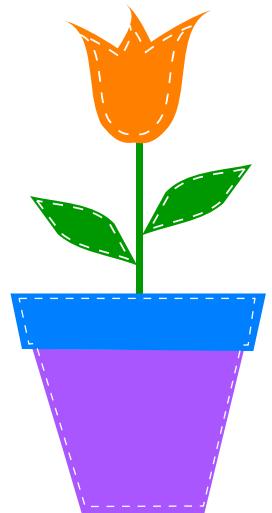
[Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance](#)

## Célébrons le retour du printemps

Alors que la neige et la glace cèdent la place à des journées plus clémentes, le printemps offre aux enfants une multitude d'occasions de découvrir et d'apprendre. Ils peuvent se rapprocher de la nature en observant le retour des oiseaux et des insectes, ainsi que le retour de la verdure dans nos parcs et nos quartiers. Les activités pratiques, comme la préparation d'un jardin pour l'été, stimulent la créativité et la curiosité. Le printemps suscite un sentiment de renouveau et de joie, offrant une atmosphère idéale pour un apprentissage par le jeu et l'expérience.

Et bien sûr, la Semaine des éducatrices et éducateurs des jeunes enfants arrive à grands pas! Veuillez lire la [lettre](#) et la [proclamation](#).

À toutes les éducatrices et tous les éducateurs des jeunes enfants, *Joyeuses Pâques, Ramadan Mubarak, Chag Purim Sameach, Joyeux Holi et Sláinte!*



Avancement des priorités en matière de services de garde d'enfants

## Investissement du Canada et du Manitoba dans de nouvelles places de garde d'enfants dans les hôpitaux, les écoles et les établissements d'enseignement postsecondaire

L'annonce prévoit 700 nouvelles places de garde d'enfants dans les hôpitaux, les écoles et les établissements d'enseignement postsecondaire, ainsi que des fonds pour la formation professionnelle et les programmes d'études.

Le mardi 18 février 2025, à l'Hôpital Saint-Boniface, M<sup>me</sup> Jenna Suds, qui était à ce moment ministre fédérale de la Famille, des Enfants et du Développement social, et M<sup>me</sup> Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba, ont annoncé que trois établissements de soins de santé, six écoles et deux établissements d'enseignement postsecondaire de la province ouvriront bientôt de nouvelles places de garde d'enfants de qualité et flexibles pour les enfants âgés de moins de sept ans.

En février 2025, les gouvernements du Manitoba et du Canada ont achevé les négociations relatives à un plan d'action dans le cadre de l'annexe sur le financement des infrastructures de l'Accord pancanadien sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ce plan décrit comment le Manitoba, dans le cadre du [Projet d'infrastructure pour la santé et la garde d'enfants](#), investira 20,9 millions de dollars de fonds fédéraux sur trois ans pour soutenir la création d'environ 324 places de garde d'enfants de qualité et flexibles dans trois établissements de soins de santé de la province.

Le Manitoba a également annoncé l'ajout de 256 nouvelles places de garde d'enfants, en partenariat avec les divisions scolaire, et de 128 nouvelles places de garde d'enfants dans les établissements d'enseignement postsecondaire pour les enfants âgés de sept ans et moins.

- Pour les divisions scolaires, ces investissements permettront d'offrir de nouvelles places de garde pour les enfants en bas âge et les enfants d'âge préscolaire dans le cadre de six nouveaux [Projets d'agrandissement des garderies en milieu scolaire](#), en plus des 36 projets annoncés précédemment.
- Pour les établissements d'enseignement postsecondaire, les investissements supplémentaires permettront de créer de nouvelles places de garde pour les enfants en bas âge et les enfants d'âge préscolaire au Collège polytechnique Red River et sur le campus de Thompson du Collège universitaire du Nord, dans le cadre du [Projet d'agrandissement des garderies en établissement d'enseignement postsecondaire](#), en plus des neuf projets déjà annoncés.

Ces nouvelles places de garde auront un effet d'entraînement positif en apportant un soutien supplémentaire aux travailleurs du secteur de la santé et aux étudiants qui ont besoin de services de garde d'enfants abordables et flexibles pour leur famille.

Pour soutenir l'augmentation du nombre de places, les investissements continus dans le cadre de l'Accord Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (pancanadien) sont notamment les suivants :

- Un programme permettant de former et d'aider à employer jusqu'à 75 nouveaux arrivants ukrainiens, dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération métisse du Manitoba.
- Un programme pour former 30 étudiants autochtones afin qu'ils puissent travailler dans le domaine de la garde d'enfants, grâce à un partenariat avec l'Urban Circle Training Centre.
- Une nouvelle subvention unique pour l'apprentissage et la garde de la petite enfance en plein air (dont la période d'attribution a pris fin le 14 février 2025) qui fournira un financement aux établissements de garde d'enfants pour améliorer les programmes actuels d'activités extérieures et fondées sur la terre ou pour créer de nouveaux programmes d'éducation à la nature. Les centres d'apprentissage et de garde d'enfants sans but lucratif autorisés (y compris les écoles maternelles) peuvent recevoir jusqu'à 25 000 \$, et les garderies à domicile autorisées peuvent recevoir jusqu'à 2 500 \$.
- Un programme de remboursement des frais de scolarité qui prévoit jusqu'à 5 000 \$ de remboursement par année scolaire pour aider à couvrir les coûts liés aux frais de scolarité déboursés par les étudiants des programmes reconnus d'apprentissage et de garde de la petite enfance offerts dans les établissements d'enseignement postsecondaire de la province. Depuis 2022, ce programme a permis d'offrir plus de 6,1 millions de dollars en remboursement des frais de scolarité

Une demande de propositions a été publiée en octobre 2024 pour créer 29 centres autonomes d'apprentissage et de garde d'enfants, aménagés sur le terrain des écoles au cours des deux prochaines années, en tirant parti de la technologie des bâtiments modulaires. Une méthode d'aménagement semblable a été utilisée pour construire 22 établissements de garde d'enfants de qualité dans l'ensemble de la province, dans le cadre de l'Initiative d'établissements de garde d'enfants préfabriqués des municipalités et des organismes directeurs autochtones. Ces centres d'apprentissage et de garde d'enfants préfabriqués ont été construits en une moyenne de neuf mois, depuis les pieux coulés dans le béton jusqu'à l'occupation. Une séance d'information avec les divisions scolaires participantes sera organisée au printemps 2025 pour lancer la prochaine phase du Projet d'agrandissement des garderies en milieu scolaire.



M<sup>me</sup> Jenna Suds, ministre des Familles, des Enfants et du Développement social du Canada, prend la parole lors de l'annonce du 18 février, accompagnée à sa droite par M<sup>me</sup> Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba.

## LE SAVIEZ-VOUS?

En date de février 2025, près de 8 300 places de garde d'enfants ont été ouvertes et plus de 6 650 places ont fait l'objet d'un engagement depuis 2021, soit un total de près de 15 000 nouvelles places pour les enfants âgés de 12 ans et moins dans l'ensemble du Manitoba. Cela comprend 4 300 places ouvertes et 5 750 places ayant fait l'objet d'un engagement pour les enfants âgés de moins de sept ans, en partenariat avec le gouvernement du Canada. De plus, grâce à des investissements provinciaux, près de 4 000 places de garde supplémentaires pour les enfants d'âge scolaire ont été créées, et plus de 900 autres ont fait l'objet d'un engagement.

Pour de plus amples renseignements, consultez le communiqué au <https://news.gov.mb.ca/news/index.fr.html?item=67759>.

Pour en savoir plus sur les investissements dans la création de places de garde d'enfants, consultez le site Web du Ministère au <https://manitoba.ca/education/childcare/resources/spacecreation.fr.html>.

Pour en savoir plus sur les formations et les carrières dans le domaine de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, consultez le site Web du Ministère au [www.manitoba.ca/education/childcare/students\\_workforce/careers.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/students_workforce/careers.fr.html).

## Le Canada annonce des fonds supplémentaires de 36,8 milliards de dollars pour les services de garde d'enfants et lance une campagne nationale pour renforcer la main-d'œuvre dans le domaine



Au cours des deux derniers mois, le Manitoba a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires fédéraux sur un plan destiné à élargir nos accords actuels en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance.

Le 6 mars 2025, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il avait conclu des accords avec 11 des 13 provinces et territoires, dont le Manitoba, ce qui se traduira par un investissement supplémentaire totalisant 36,8 milliards de dollars dans les services de garde d'enfants dans l'ensemble du pays pour la période de temps allant jusqu'en 2031. À compter de 2027-2028, les provinces et territoires bénéficieront également d'une augmentation de financement de 3 % par an. Pour le Manitoba, cela se traduira par un financement supplémentaire de 1,9 milliard de dollars dans les services de garde d'enfants, qui continuera à soutenir des investissements importants pour améliorer l'accès à des services de garde abordables et de qualité et pour renforcer la main-d'œuvre dans ce domaine.

Il y a un an, en mars 2024, la Loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada recevait la sanction royale, consacrant ainsi les principes directeurs des investissements fédéraux dans un système pancanadien d'apprentissage et de garde de la petite enfance dans lequel les familles ont accès à des programmes et services abordables, de qualité, flexibles et inclusifs, quel que soit leur lieu de résidence. Cela comprenait notamment un engagement du gouvernement fédéral à maintenir un financement à long terme.

Le Manitoba a conclu avec le gouvernement du Canada deux accords de financement pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Ces accords sont les suivants :

- l'Accord Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (bilatéral);
- l'Accord Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (pancanadien).
  - L'annexe sur le financement des infrastructures de l'Accord pancanadien prévoit un financement supplémentaire pour soutenir la création de places de garde d'enfants.

Ces accords établissent un partenariat entre le Canada et le Manitoba pour faire croître le système manitobain d'apprentissage et de garde de la petite enfance.

Les objectifs généraux du Manitoba resteront les mêmes dans le cadre des élargissements, à savoir des services de garde d'enfants abordables, accessibles, de qualité et inclusifs pour les enfants âgés de moins de sept ans, et la poursuite de la croissance et du renforcement de la main-d'œuvre des services de garde d'enfants, en offrant des salaires concurrentiels et en augmentant le nombre d'éducatrices et éducateurs des jeunes enfants (EJE) qualifiés.

Dans le but de soutenir le recrutement de la future main-d'œuvre des services de garde d'enfants, Développement économique et social Canada a également lancé une campagne publicitaire nationale qui se déroulera pendant la majeure partie du mois de mars, puis à la fin du printemps, et qui permettra de promouvoir la profession d'éducatrice et éducateur des jeunes enfants comme une carrière de choix et de soutenir le recrutement de la main-d'œuvre dans le secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance.

Pour de plus amples renseignements, lisez le [communiqué](#).

Pour en savoir plus sur la campagne Éducation de la petite enfance : des carrières qui comptent, consultez le [www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/campagne/education-petite-enfance.html](http://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/campagne/education-petite-enfance.html).

Lecture complémentaire :

[Accords bilatéraux sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#)

[Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants](#)

### Points saillants du Budget 2025 : Apprentissage et garde de la petite enfance

Le 20 mars 2025, le gouvernement du Manitoba a annoncé son Budget 2025, qui prévoit des fonds supplémentaires pour soutenir les familles et notre secteur de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance. Les engagements précis destinés à favoriser le bien-être des enfants, des familles et des communautés sont notamment les suivants :

- Dans le cadre de l'Accord pancanadien conclu avec le gouvernement fédéral, le Manitoba créera plus de 4 600 nouvelles places de garde d'enfants abordables, dont des centaines de places de garde d'enfants flexibles dans les hôpitaux de Winnipeg et de Brandon pour les enfants âgés de moins de sept ans.
- Des fonds d'infrastructure et des fonds pour dépenses en capital comprenant des investissements dans la construction de 11 nouvelles écoles permettront de créer des centaines de nouvelles places de garde d'enfants, y compris 880 nouvelles places pour les enfants d'âge scolaire.
- Le prix des services de garde d'enfants sera maintenu à 10 \$ par jour pour toutes les places de garde autorisées et subventionnées, y compris les places pour les enfants d'âge scolaire en dehors des jours d'école.
- Des allocations pour la garde d'enfants continueront d'être offertes aux familles admissibles afin de veiller à ce que les coûts ne constituent pas une barrière à l'accès à des services d'apprentissage et de garde de la petite enfance de qualité.

### Contribuer à façonner l'avenir à Eastman

Le mardi 25 février 2025, le Ministère, en collaboration avec la Division scolaire de Hanover, a tenu un Salon de l'emploi d'Apprentissage et garde de la petite enfance à Steinbach. L'événement a été bien accueilli par les participants, et une trentaine de personnes, dont des représentants de quatre centres d'apprentissage et de garde d'enfants, y ont pris part.



**Sarah Watt**, coordonnatrice du Programme de soutien à l'inclusion, et **Anna-Marie Quilty**, coordonnatrice des services de garderie, accueillent les participants au Salon de l'emploi de la Division scolaire de Hanover. Sarah et Anna-Marie n'étaient que deux des six membres du personnel de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance présents à cet événement spécial.

Ce Salon de l'emploi était ouvert à tous les membres de la collectivité d'Eastman désireux d'en savoir plus sur les possibilités d'une carrière enrichissante dans le secteur des services de garde d'enfants. Il a également permis de mettre en relation des centres d'apprentissage et de garde d'enfants locaux avec des candidates et candidats potentiels afin de répondre à des besoins immédiats en main-d'œuvre.

Le Ministère a tenu une séance d'information sur les avantages d'une carrière dans le secteur et sur les possibilités de formation offertes. Les centres d'apprentissage et de garde d'enfants présents ont également eu l'occasion de parler de leur établissement et de ce qu'ils recherchent chez des employés potentiels. Les participants étaient invités à apporter leur curriculum vitae et à entrer directement en contact avec les centres qui embauchaient.

*« Je voudrais simplement prendre une minute pour remercier l'équipe d'avoir organisé la séance d'accueil à Steinbach, c'était une très bonne idée, et c'était génial de voir l'intérêt pour ce domaine. [...] et j'ajouterais que les informations ont été présentées de manière très claire et positive. »*

- Tami Joyal, EJE III, directrice, Legacy Children's Centre

Le Ministère élabore actuellement des plans pour de futurs salons de l'emploi dans d'autres régions de la province. Les événements à venir seront annoncés à [www.manitoba.ca/education/childcare/childcare\\_news/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/childcare_news/index.fr.html).

### Rencontrez les membres de l'équipe de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

#### Debbie Huebner, EJE III, coordonnatrice des services de garderie

Je crois que le fait d'avoir été directrice avant de devenir coordonnatrice a été un atout considérable dans l'apprentissage de ce rôle et a facilité ma compréhension de mes fonctions. Il est très intéressant de voir les choses des deux perspectives.

J'ai toujours aimé travailler avec les enfants et être en contact avec eux. J'ai suivi un cours de garde d'enfants et j'ai eu l'occasion de travailler dans un centre d'apprentissage et de garde d'enfants, ce qui m'a beaucoup plu. C'est à ce moment-là que j'ai commencé à poursuivre ma formation. En juin 1993, j'ai obtenu mon diplôme d'éducatrice des jeunes enfants (EJE) II à l'Université de Saint-Boniface.

J'ai commencé à travailler dans un centre d'apprentissage et de garde d'enfants à Transcona en mars 1994 en tant que superviseure. Tout en travaillant, j'ai suivi des cours du soir au Collège Polytechnique Red River et j'ai obtenu mon diplôme d'EJE III, axé sur les enfants ayant des besoins particuliers. J'ai gravi les échelons jusqu'à devenir directrice adjointe, puis j'ai travaillé 15 bonnes années en tant que directrice avant d'arriver à la Direction de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance, au sein du gouvernement, en 2023.



Debbie Huebner, coordonnatrice des services de garderie, Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

Le secteur de la garde d'enfants a évolué énormément au cours des 30 dernières années. La façon dont nous sommes décrites et décrits comme travailleurs s'est améliorée. À l'époque, nous étions considérées comme des « gardiennes d'enfants ». Aujourd'hui, notre profession est reconnue, ce qui fait vraiment plaisir à voir. De nombreuses mesures ont été prises en faveur des enfants, des établissements et des familles. De plus, l'intégration avec le secteur de l'éducation a été positive. Je pense que cela contribue à la reconnaissance de notre profession et à la sensibilisation à celle-ci.

Étant dans le domaine depuis si longtemps, je vous conseillerais de toujours poursuivre votre perfectionnement professionnel. N'ayez pas peur de poser des questions, même sur des choses simples. N'hésitez pas à vous spécialiser, par exemple, dans les services de garde d'enfants en bas âge, d'enfants d'âge préscolaire ou d'enfants d'âge scolaire. Tentez d'assimiler toutes les informations fournies par vos collègues qui peuvent vous encadrer. Soyez toujours ouvertes et ouverts aux nouvelles idées et ne cessez jamais de vous perfectionner et d'apprendre tout au long de votre carrière. Cela vous aidera à nouer des relations plus solides avec les enfants et leurs familles, ainsi qu'avec les autres membres du personnel.

Vous pouvez contribuer au bien-être des enfants et des familles tout au long de votre carrière. J'ai travaillé dans un centre pour enfants d'âge scolaire pendant près de 30 ans. Je me souviens d'un enfant qui nous a été confié à un moment donné et qui est revenu des années plus tard avec un petit siège d'auto pour bébé. Ça alors! On peut vraiment voir le cercle de la vie se boucler!



Chaque mois, la division répondra à une demande de renseignements courante reçue des établissements sous forme de question-réponse.

#### Question du mois

*En quoi consiste le Fonds d'immobilisations d'Éducation et Apprentissage de la petite enfance et où puis-je obtenir plus d'information?*

#### Réponse

Le Fonds d'immobilisations d'Éducation et Apprentissage de la petite enfance offre un soutien financier aux centres d'apprentissage et de garde d'enfants sans but lucratif qui souhaitent rénover ou agrandir leur centre existant, ou encore construire un nouveau centre dans le but d'ajouter de nouvelles places de garde d'enfants. Ce fonds fournit aux projets approuvés un soutien financier pouvant atteindre 60 % du total des coûts de construction admissibles du projet, selon les modalités suivantes :

- Les nouvelles places pour les enfants en bas âge et les enfants d'âge préscolaire sont financées à hauteur de 60 % du total des coûts admissibles du projet, sans plafond fixe, en partenariat avec le Canada dans le cadre des accords fédéraux sur les services de garde d'enfants.
- Les nouvelles places pour les enfants d'âge scolaire sont financées à hauteur de 60 % du total des coûts admissibles du projet et jusqu'à un maximum de 1,2 million de dollars, dans le cadre d'investissements provinciaux.

Pour de plus amples renseignements et pour soumettre une proposition, consultez le [www.gov.mb.ca/education/childcare/resources/building\\_fund.fr.html](http://www.gov.mb.ca/education/childcare/resources/building_fund.fr.html) et lisez attentivement les exigences énoncées dans le guide.

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour préparer votre proposition, écrivez à [ccgf@gov.mb.ca](mailto:ccgf@gov.mb.ca).

## Annonces et rappels

### Manuel de gouvernance des conseils d'administration et services de soutien gratuits

Le manuel personnalisable fondé sur les pratiques exemplaires de gouvernance des conseils d'administration et les services de soutien à la mise en œuvre ont été élaborés en partenariat avec la Manitoba Child Care Association et People First HR Services et visent à aider les directions et les membres de conseils d'administration de centres d'apprentissage et de garde d'enfants à s'acquitter efficacement de leurs responsabilités et à garantir la réussite de leurs conseils d'administration et de leurs activités, maintenant et à l'avenir.

Consultez le site Web de la Manitoba Child Care Association au <https://mccahouse.org/professional-development/board-governancetion> (en anglais seulement) pour vous inscrire afin d'obtenir une copie du manuel de gouvernance des conseils d'administration et des services de soutien individualisés fournis gratuitement par People First HR Services.

Pour en savoir plus sur cette initiative, consultez [la circulaire opérationnelle et l'enregistrement du webinaire](#).

## Ateliers de la MCCA hiver-printemps 2025

Plus de 55 possibilités de perfectionnement professionnel sont offertes cette année. Pour obtenir une liste complète des ateliers, des heures et des dates, consultez la [brochure](#) (en anglais seulement). Des questions? Courriel : [events@mccahouse.org](mailto:events@mccahouse.org).

## Options de formation d'EJE II

Est-ce que vous, ou une personne de votre entourage, avez pensé entamer la prochaine étape de votre carrière en éducation des jeunes enfants? Nous vous invitons à consulter, à diffuser ou à publier une copie de la brochure *Options de formation d'EJE II* en vue de promouvoir la carrière d'éducatrice ou éducateur des jeunes enfants et de faire connaître les diverses possibilités de formation reconnues au Manitoba.

- [Options de formation d'EJE II](#) (en français)
- [ECE II Training Pathways](#) (en anglais)



Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au <https://gov.mb.ca/education/childcare/resources/publications.fr.html>.

## Formation gratuite du Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE)—date limite : le 31 mars 2025

En mai 2024, la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance s'est associée au CCPE afin d'offrir à tout le personnel des services de garde d'enfants du Manitoba une formation en ligne sur la prévention des abus pédosexuels. Ce programme a pour but de créer un modèle pour les éducatrices et éducateurs des jeunes enfants afin de les aider à déceler et à prévenir la maltraitance sexuelle des enfants au Canada.

En guise de rappel, les personnes responsables de la garde d'enfants qui travaillent dans des établissements de garde d'enfants autorisés, y compris les éducatrices et éducateurs des jeunes enfants, les aides des services à l'enfance et les fournisseurs de services de garde à domicile (y compris les personnes remplaçantes), doivent suivre la formation obligatoire d'ici le 31 mars 2025 et tous les quatre ans par la suite.

Pour en savoir plus sur l'initiative du CCPE et pour accéder à la formation gratuite en ligne, consultez [la circulaire opérationnelle et l'enregistrement du webinaire](#). Pour en savoir plus sur le Centre canadien de protection de l'enfance, consultez le [www.protectchildren.ca/fr/](http://www.protectchildren.ca/fr/).

## Règlement sur la norme en matière de renseignements et de communication accessibles

Le Règlement sur la norme en matière de renseignements et de communication accessibles, en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains, s'appuie sur les exigences existantes établies dans le Code des droits de la personne du Manitoba et exige que les organismes repèrent, préviennent et éliminent les barrières qui existent dans le monde numérique, sur papier ou dans les interactions avec la technologie ou les personnes.

Tous les centres autorisés d'apprentissage et de garde de la petite enfance, y compris les prématernelles, de même que les fournisseurs de services de garderie familiale et collective qui embauchent une ou plusieurs personnes (y compris le personnel occasionnel), sont tenus de s'y conformer avant le 1<sup>er</sup> mai 2025.

Pour de plus amples renseignements, consultez le [www.manitoba.ca/education/childcare/childcare\\_news/current\\_circulars.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/childcare_news/current_circulars.fr.html).

## Aidez-nous à tenir à jour les coordonnées des membres de conseil d'administration

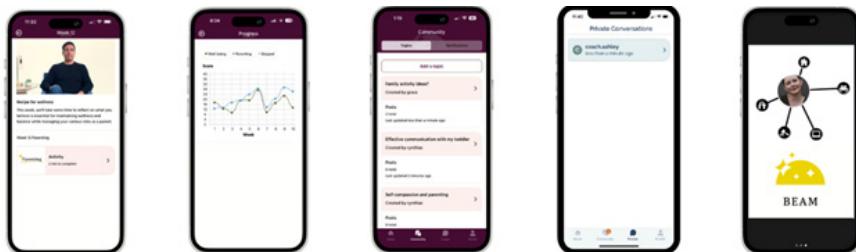
Afin de faciliter la communication avec notre secteur, veuillez vous assurer que les coordonnées et les adresses électroniques de tous les membres de votre conseil d'administration sont saisies et à jour dans la section [Registre des membres de conseil d'administration du portail Garde d'enfants—accès en ligne](#).

## Programme BEAM—Recherche de participants pour mai 2025

Le Dr Leslie Roos, du Children's Hospital Research Institute of Manitoba, et l'Université du Manitoba ont mis en place le programme BEAM (Building Emotional Awareness and Mental health), un programme de 12 semaines fondé sur une application destiné à soutenir la santé mentale des familles et à réduire le stress lié au rôle de parent. Ce programme est conçu pour les parents manitobains ayant un enfant âgé de 2 à 5 ans. Dans le cadre de ce programme en ligne à rythme libre, les parents peuvent choisir d'accéder aux modules d'apprentissage au moment qui leur convient le mieux. En général, le temps qu'il faut consacrer au programme est d'environ 60 minutes par semaine.

Les modules offrent des conseils pratiques sur le rôle de parent et la santé mentale. Les parents apprendront à gérer les émotions fortes, à communiquer efficacement et à utiliser des techniques de soutien parental pour favoriser les relations familiales et le mieux-être. Il a été démontré que le programme BEAM réduit les problèmes de santé mentale et améliore les relations parents-enfants.

La prochaine cohorte débute le 20 mai 2025. Une rémunération est prévue pour les participants.



Pour de plus amples renseignements et pour vous inscrire, consultez le [www.thebeamprogram.com](http://www.thebeamprogram.com) (en anglais seulement) ou écrivez à [beam.research@umanitoba.ca](mailto:beam.research@umanitoba.ca).

## Mise à jour concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

### Réunion du personnel provincial de la Division

Le jeudi 6 et le vendredi 7 février, le personnel de la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance de toute la province s'est réuni pour sa réunion provinciale 2025 au Centro Caboto Centre. Plus de 130 membres du personnel et invités se sont réunis pour réfléchir au travail accompli en 2024 et tracer la voie à suivre en 2025 et au-delà.

Parmi les présentations, citons *Early Childhood Education in Canada* (L'éducation de la petite enfance au Canada), d'Emis Akbari, Ph. D., professeure à la School of Early Childhood du George Brown College à l'Université de Toronto. M<sup>me</sup> Akbari a présenté un séminaire passionnant et une séance interactive guidés par ses recherches sur les politiques de tous les ordres du gouvernement liées au développement et à l'éducation de la petite enfance, comparant le Canada à d'autres économies développées et examinant la situation de la main-d'œuvre des éducateurs des jeunes enfants (EJE) en Ontario.

Nous avons également accueilli M<sup>me</sup> Sarah Gazan, directrice de la Division de l'excellence autochtone en éducation, et M. Wade Houle, responsable des programmes sur l'éducation fondée sur la terre et les langues autochtones, pour animer un atelier sur la lutte contre le racisme, axé sur l'éducation à la lutte contre le racisme et l'oppression. Cet atelier a permis aux participants de s'informer, de réfléchir et de trouver des moyens d'agir pour lutter contre les préjugés, le racisme et les inégalités, et améliorer la situation des enfants et des familles.

Nous avons également entendu des mots inspirants de l'ainée Ivy Chaske, de la ministre Schmidt et du sous-ministre O'Leary, et nous avons pris le temps de reconnaître plusieurs membres de notre équipe pour leurs années de service exemplaires.



En haut, de gauche à droite : Personnel de l'équipe de l'accroissement et de l'immobilisation des espaces—Terry Smith, analyste du développement des établissements et des immobilisations; Signe Hanson, directrice administrative, Accroissement et immobilisation des espaces; Lawrence Kuroshi, gestionnaire de portefeuille; Shelley Jonasson, coordonnatrice du programme d'accroissement des espaces; Pam Wever, directrice, Développement des immobilisations; Elizabeth Olurunfemi, analyste de la politique; Lily Mallard, gestionnaire principale des projets d'immobilisations; Larissa Zacharuk, gestionnaire principale des projets d'immobilisations; Emma Donald, étudiante du programme STEP; Milina Dueck, étudiante du programme STEP; Oliver Barham, analyste de la politique; et Emis Akbari, Ph. D.

Au centre, de gauche à droite : Yang Shang, scientifique principal de données; M<sup>me</sup> Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance; Jennifer Faulder, directrice administrative, Politique et planification; Sarah Whiteford, sous-ministre adjointe, Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance; Brian O'Leary, sous-ministre, Éducation et Apprentissage de la petite enfance; Melissa Shapiro, analyste de la politique; Larissa Zacharuk, gestionnaire principale des projets d'immobilisations; Maxine Lam, analyste principale de la politique.

En bas, de gauche à droite : Gurpreet Grewal, conseillère en amélioration de la qualité; Joanna Flores, conseillère en amélioration de la qualité; Laura Dale, analyste de la politique et des programmes; Cees de Vries, directeur, Amélioration de la qualité et élaboration des programmes; Crystal Carvalho, analyste de la politique et des programmes; Jon Bitton, superviseur, Délivrance des licences et conformité; Darcy Orvis, coordonnateur du Programme de soutien à l'inclusion; Nikki Tynes, conseillère en allocations pour la garde d'enfants; Carmen Zubin, superviseuse, Délivrance des licences et conformité.

## La Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance au sein de la communauté

Le mercredi **12 février**, la Division a participé au Salon de l'emploi du Yellowquill University College. Plus de 400 chercheurs d'emploi ont participé à l'événement, allant de jeunes adultes à des aînés, provenant principalement de collectivités autochtones de toute la province.

Le jeudi **6 mars**, le personnel de la Division a participé au Salon de l'emploi de la Division scolaire River East Transcona au Transcona Country Club. Plus de 500 jeunes âgés de 12 à 18 ans des établissements d'enseignement voisins de la Division scolaire River East Transcona ont visité le Salon de l'emploi pour en savoir plus sur les carrières, les formations et les possibilités d'études.

Le samedi **8 mars**, le personnel de la Division a participé à la conférence annuelle de la *Fédération des parents de la francophonie manitobaine/Division scolaire franco-manitobaine (FPFM/DSFM)* au Canad Inns Destination Centre Club Regent à Winnipeg. Des parents, des membres de conseil d'administration, des employés de la FPFM/DSFM et des professionnels de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance ont participé à deux ateliers le matin et à une discussion de groupe l'après-midi. Le thème de cette année était *Prenons le temps... de célébrer la parentalité* (Let's take time... to celebrate parenthood).



**Lindsay Ortlieb**, *analyste de la politique (à gauche), et Carla Fleury-Charles*, *analyste des programmes, de la Section du perfectionnement de la main-d'œuvre qui relève de la Division, étaient présentes au Salon de l'emploi du Yellowquill University College pour promouvoir les emplois en éducation de la petite enfance.*



**Anaïs Ratté**, *spécialiste de la mobilisation (à gauche) et Carla Fleury-Charles*, *analyste des programmes, ont assisté à la conférence de la FPFM/DSFM au nom de la Division.*

## Mises à jour concernant le personnel

Nous continuons d'accueillir de nouveaux employés dans notre Division pour répondre aux priorités du gouvernement du Manitoba en matière d'apprentissage et de garde de la petite enfance et favoriser le développement de carrière et le perfectionnement de notre personnel.

Le 10 février 2025, au 210, rue Osborne, **Delaney Boehm** s'est jointe à la Direction des opérations provinciales à titre d'administratrice de soutien, Amélioration de la qualité et développement des programmes, au sein de la Section de l'amélioration de la qualité. M<sup>me</sup> Boehm est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques avec une mineure en administration des affaires de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et effectue actuellement des études de maîtrise en administration publique. Elle a travaillé dans le domaine de la santé publique dans des fonctions multiples telles que les ressources communautaires et les dépenses.

Le 10 mars 2025, au 114, rue Garry, **Kari Cook** s'est jointe à la Direction des opérations provinciales à titre de coordonnatrice des services de garderie, au sein de la Section de la licence, de la conformité, et de la qualité. M<sup>me</sup> Cook est une éducatrice des jeunes enfants III accréditée qui possède 14 ans d'expérience dans le secteur de la garde d'enfants et qui se spécialise dans les programmes inclusifs et respectueux de la culture.

Le 10 mars 2025, au 114, rue Garry, **Jeannette Slate** s'est jointe à la Direction des opérations provinciales à titre de coordonnatrice des services de garderie, au sein de la Section de la licence, de la conformité, et de la qualité. M<sup>me</sup> Slate est diplômée du Collège polytechnique Red River et de l'Université de Winnipeg, où elle a obtenu un diplôme d'EJE III et un baccalauréat ès arts en études du développement. Elle possède plus de dix ans d'expérience dans les établissements de garde d'enfants et se spécialise aussi dans les services de garde inclusifs.

Le 10 mars 2025, au 114, rue Garry, **Maria Cielo Dhaliwal** s'est jointe à la Direction de la politique et de la planification à titre de scientifique de données, au sein de la Section de la politique stratégique et des relations intergouvernementales. M<sup>me</sup> Dhaliwal est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques et en informatique, et d'un diplôme d'études supérieures en science des données et en innovation de la University of Technology de Sydney, en Australie. Elle possède plus de dix ans d'expérience dans le domaine de l'analyse des affaires internationales et apportera son soutien au personnel de la Division en matière d'analyse de données et d'établissement de rapports.

Pour obtenir la liste des principales personnes-ressources du Ministère, consultez le [www.edu.gov.mb.ca/propos\\_de\\_nous.html](http://www.edu.gov.mb.ca/propos_de_nous.html).

## Vos contributions sont importantes pour nous!

Aimeriez-vous nous faire part de certaines des idées mises en œuvre dans votre établissement, ou voudriez-vous mettre en lumière un programme ou d'autres aspects? Avez-vous en tête une citation qui illustre bien pourquoi vous aimez votre travail en éducation de la petite enfance? Écrivez-nous à [CDInfo@gov.mb.ca](mailto:CDInfo@gov.mb.ca) en prenant soin d'indiquer « Bulletin d'information de la Division » dans l'objet de votre message; vous pourriez figurer dans notre prochain numéro!

**Pour toute question d'ordre général concernant la Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance :**

**Site Web :** [www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/education/childcare/index.fr.html)

**Courriel :** [cdinfo@gov.mb.ca](mailto:cdinfo@gov.mb.ca)

**Téléphone :** 204 945-0776

Si vous souhaitez retirer votre adresse électronique de la liste de distribution du bulletin d'information électronique mensuel d'Apprentissage et de garde de la petite enfance, veuillez envoyer un courriel à [melcc-ed@gov.mb.ca](mailto:melcc-ed@gov.mb.ca).